

RÈGLEMENT

Épreuve ouverte aux licenciés F.F.T.R.I. Les non-licenciés peuvent participer en contractant un pass compétition fédéral

Format : M individuel

Parcours :

Natation : 1,5 km en eau libre, Plage Marquet.

Parcours cycliste : 40 km Départ Plage Marquet - Tunnel Liaison Marquet - avenue du 3 septembre - Basse Corniche jusqu'à Beaulieu sur Mer - Remontée vers Moyenne Corniche - Eze Village - Descente via St. Laurent d'Eze - Basse Corniche jusqu'à Beaulieu sur Mer - Retour Cap d'Ail - Arrivée Avenue Marquet

Course pédestre 10 km (2 boucles) : **1^{ere} boucle** : Départ Plage Marquet - Promenade Marquet vers Capitainerie du Port - Demi-tour vers Jetée de Cap d'Ail – Jetée de Cap d'Ail - Avenue du Port - Avenue Marquet - Escaliers de la Coquille – Avenue du Docteur Onimus - Sentier du littoral - Pointe des Douaniers - Sentier du littoral – **2^{eme} boucle** : idem - Arrivée Plage Marquet

Parcours disponible sur www.cap-dail.fr rubrique Sports.

Temps Limités : Temps limite de la Natation : 1h00

Temps limite de la natation additionnée au vélo : 3h00

Temps limite total : 4h00

Assurance : Les licenciés sont couverts par les garanties accordées par l'assurance liée à leur licence FFTRI, les non licenciés par l'assurance journalière. Les concurrents participent à la course sous leur propre et exclusive responsabilité. L'organisation, bien que couverte par une assurance en responsabilité civile, décline toute responsabilité en cas de vol, d'accident ou de défaillance physique immédiate ou future, consécutive à un mauvais état de santé.

Contrôles : Ils sont effectués par les arbitres officiels F.F.T.R.I., sous les règlements de la F.F.T.R.I.

Classements : Les trois 1^{er} hommes et les trois 1^{ere} femmes au scratch ainsi que le 1^{er} homme et la 1^{ere} femme de chaque catégorie (récompenses non cumulables) seront récompensés.

Retrait des dossards : Le **Vendredi 15 septembre 2023 à 18h30 lors de la soirée des partenaires et bénévoles** organisée à la Base Nautique, ou le jour de la course **dimanche 17 septembre 2023 à partir de 6h00**.

Consignes : Respect impératif du code de la route sous peine de disqualification. Circulation ouverte - Port du casque homologué avec sangles obligatoires - Dossards visibles pour l'épreuve cycliste et la course à pieds - Respecter les consignes des signaleurs et rester sur sa voie.

Triathlon durable : Respect de l'environnement - Interdiction de jeter tout détritrus sur le parcours sous peine de disqualification.

Parking voitures : Tarif préférentiel uniquement valable au **Parking Saint-Antoine** avec le ticket remis de réduction fourni dans le package.

HORAIRES

6h00 - 7h15 Retrait des dossards	8h00 Départ du Triathlon
6h00 - 7h00 Inscription liste d'attente	10h30 Départ de l'Animathlon (8-12 ans)
7h00 Entrée parc à vélos	12h00 Remise des récompenses & Podium
7h45 Briefing	& Buffet